

Compte-rendu du conseil d'administration de l'ASL du 04.07.2017

Personnes présentes

Jean-Claude Levern Président
Françoise Leclerc Trésorière
Georges Sueur Secrétaire
Christine Roumilhac.....Secrétaire adjointe
Jean-Claude Miremont Membre
Daniel.Lecluze.....Membre
Yvain Blachère.....Membre
Jean-Baptiste Forel Membre

François Méchin.....Expert-comptable de l'association

Points examinés

. C R réunion du 06.06.17

Une remarque particulière, l'envoi avant accord du Président. Georges Sueur reconnaît cette anomalie qui ne devra pas se répéter.
Correction de la subvention pour le Karaté qui a été inversée et est en réalité de 1.000 € pour 2.000 € demandés

Dossier Daniel Lecluze

Ce dernier annonce officiellement l'arrêt de ses demandes et réclamations, ceci en accord avec son avocat. Il en expliquera les raisons au Président.

Musculation

Le mode de gestion de cette section va changer lors de la prochaine saison, ceci en accord entre l'ASL et la mairie qui reprend directement le suivi de celle-ci sous une autre forme.

Une réunion du comité de coordination de l'ASL a eu lieu ce 03 juillet à la mairie pour conclure et verrouiller la décision de non renouvellement des contrats de travail de Rémy et Boualem .

Elle se fera par rupture de contrat conventionnelle par l'ASL pour Rémy et par démission pour Boualem, cette activité n'existant plus en son sein au 31.08.17,

Une vive discussion a eu lieu sur ce comité composé seulement de 3 personnes : le Président, la trésorière et le secrétaire. Jean-Claude explique que comme nous étions tous d'accord, il ne voulait pas déranger les autres membres.

Subventions

Initialement devait avoir lieu une réunion pour faire une mise à plat du mode d'attribution des subventions de l'ASL par le bureau et cette question a été soulevée lors de nos différentes réunions depuis ce mois d'avril ainsi que le rappelle D Lecluze.

La question reste posée car les membres du bureau veulent avoir leur mot à dire sur cette ventilation et n'acceptent pas ce mode ancien où celle-ci leur était présentée comme acquise.

L'exemple en est le football où l'attribution est passée de 20.000 à 15.000 € sans autres explications, indique plusieurs membres.

Nous avons demandé le décompte de la compta et des rentrées et facturations entre les clubs de Marly et de Louveciennes. Il n'en est rien pour l'instant, nous n'avons aucun point.

De ce fait l'ensemble des membres du bureau demande très officiellement au Président J C Levern de convenir en juillet ou bien avant notre assemblée, d'une réunion de celui-ci avec le Président Nathan Benchimol pour qu'il expose sa gestion de la section football avant que soit fixée sa subvention.

François Méchin, de par ses fonctions de responsable du contrôle de nos comptes, rappelle que chaque section est tenue de présenter de façon détaillée sa gestion à l'ASL et que ce n'est qu'en connaissance de celle-ci que le bureau peut juger de la nécessité et de la hauteur de la subvention accordée

Prochaine réunion du Conseil.

Elle est fixée au mardi 12 septembre à 18h30, indépendamment de celle avec le Président Nathan Benchimol.

Le Président
Jean-Claude Levern

Le Secrétaire
Georges Sueur, assisté de Christine Roumilhac